

Ce titre vise l'obtention de la capacité professionnelle agricole.  **PARCOURS CERTIFIANT**

Métiers visés : Éleveur, Chef d'exploitation d'élevage, Technicien d'élevage, Salarié d'organisme agricole ou par-agricole (agent technique agricole)

LA FORMATION

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 3 (ex :CAP/BEP) OU
- Avoir terminé une seconde générale ou technologique, OU
- Avoir un projet professionnel dans le domaine de l'élevage

PUBLIC VISÉ

Demandeurs d'emploi
Indépendants / Salariés
Publics en reconversion
 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

DURÉE (durées indicatives et ajustables en fonction du profil)

1400 heures soit :
1085 h formation
+ 315 heures en entreprise

PROCHAINE SESSION

Décembre 2024
Lieu de réalisation : BAIE-MAHAULT

MODALITÉ ET MODE D'ACCÈS

Présentiel
Formation continue

MODALITES D'INSCRIPTION

- Dossier de candidature
- Entretien de motivation
- Tests de positionnement
- Inscription auprès d'un prescripteur (France Travail, Mission Locale, OPCO)

TARIFS : 12.500,00€

DÉLAI D'ACCÈS : 3 mois

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Alternance entre cours théoriques, travaux pratiques sur l'exploitation agricole et séquences de stage en entreprise
- Supports de formation adaptés selon les handicaps
- Progression et activités pédagogiques adaptées à l'apprenant

OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires au métier d'éleveur afin d'assurer le pilotage et la gestion d'une entreprise agricole.

Le titulaire du titre dirige une entreprise agricole, en assure le fonctionnement et le développement.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Organiser et gérer le système de production pour l'alimentation d'un élevage
- Manipuler les animaux et réaliser les soins nécessaires
- Organiser et récolter la production
- Optimiser la conduite de son élevage
- Elaborer son projet personnel d'exploitation
- Manager la ressource humaine et les relations sociales

PROGRAMME

Période d'intégration : Accueil, présentation du planning de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, description des exigences du titre professionnel (7 heures).

❖ Modules professionnels du Titre (945 heures)

Bloc 1 : Gérer un élevage

- L'alimentation des animaux
- L'observation des animaux pour le soin et la sécurité sanitaire de l'élevage
- La récolte de la production des animaux
- L'organisation du travail de production en élevage
- Le renouvellement des animaux par achats ou reproduction

Ce bloc est lié à la spécialité choisie : Avicole (Poules), Caprin (Cabris/Chèvres), Ovin (Moutons), Bovin (Bœufs), Porcin (Porcs), Cunicole (Lapins), Aquaponie...

Bloc 2 : Optimiser la conduite d'un élevage

- La mesure des résultats techniques de l'entreprise agricole
- L'amélioration des performances économiques de l'entreprise agricole
- La transformation de l'exploitation agricole pour l'adapter aux aléas et enjeux de son environnement
- La communication au sein de l'exploitation

Bloc 3 : Monter un projet d'installation en élevage

- Elaboration du projet d'installation à partir d'un projet personnel
- Conception d'un appareil de production et de valorisation
- Le choix de statuts de l'exploitation
- Calcul des résultats financiers attendus.

❖ Modules complémentaires (98 heures)

Remise à niveau (Français, Mathématiques)
Le Numérique dans le milieu professionnel
Écocitoyenneté et Leadership
Projet professionnel

❖ Période en entreprise (4 semaines + 5 semaines)

❖ Session d'examen et bilan (35 heures)

Ce titre vise l'obtention de la capacité professionnelle agricole. 

PARCOURS CERTIFIANT

LA FORMATION (suite)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis en cours de formation
 - En entreprise : bilan de la période en entreprise
 - Certification du Titre
- Délibération du jury sur la base :
- du Dossier professionnel
 - de Fiches techniques
 - de la Mise en situation professionnelle
 - de l'Entretien final
- Enquête de satisfaction stagiaire

POURSUITE D'ÉTUDES POSSIBLE

BTS
CS

CERTIFICATEUR : UNREP

Date d'enregistrement de la certification : 21-12-2023

RÉSULTATS - INDICATEURS

Taux de réussite à la certification :
100 % (session 2023-2024)

Taux d'insertion global à 6 mois :
58 %

Taux d'insertion dans le métier visé
à 6 mois : 30 %

Contacts :

Mail :
contact.imrcaraibes@gmail.com

Téléphone : 0691 266 577

CERTIFICATION

Le titre se compose de 3 blocs de compétences. Les trois blocs sont indépendants et peuvent être validés séparément. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. L'acquisition des 3 blocs donne accès à la certification et à la délivrance du titre ELEVEUR par l'UNREP.

L'unité capitalisable correspondante au bloc n'a pas de limite de durée de validité dans le cadre de l'acquisition de la certification.

Les blocs 1 et 2 peuvent être validés par acquis « scolaires ». Les candidats doivent justifier d'un BP REA* ou d'un BAC Pro CGEA*.

**Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole / BAC Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole*

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé par le référent.
Possibilité de suivre la formation par blocs de compétence.

Moyens pédagogiques : supports de formation (documents écrits, audios et vidéos...), ordinateur, connexion internet, vidéoprojecteur, tableau blanc/paperboard, plateaux technique...

Méthodes pédagogiques : Pédagogie active qui repose sur l'appropriation des gestes professionnels de l'éleveur.

Signature quotidienne de la feuille d'émargement

Référent Pédagogique de la formation : Mme DENTIKA P.

Date fiche 29/10/2024

IMR Caraïbes

INSTITUT DU MANAGEMENT RESPONSABLE

"Architecte des métiers de demain"

Siège : 608 Route de Beaumanoir 97190 Gosier

Siret : 901.508.507.00018 – APE 8559A *Formation Continue pour Adultes*

Certificat QUALIOPi B04893 - NDA n°01973372097